



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE 2025-04-26

- ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT :** Entre aval du ponton flottant du Marathon de Nantes  
et le club Léo Lagrange,  
Communes de Nantes et la Chapelle-sur-Erdre;
- FAIT A SIGNALER :** Régate intitulée «Festinautic »  
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-04-26
- DATE :** Le samedi 26 avril 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que la Ville de Nantes organise le samedi 26 avril 2025 de 10h00 à 19h00 une manifestation nautique intitulée « Festinautic » sur l'Erdre, entre laval de la traversante ( ponton flottant installé temporairement à l'occasion du marathon de Nantes ) et l'amont du Club Léo Lagrange, Communes de Nantes et la Chapelle-sur-Erdre, sur l'Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 2 avril 2025

Pour le directeur départemental des  
Territoires et de la Mer

Adjointe Chef Unité Sécurité des  
transports

Catherine KEREVER